

LES REGLES DE MAJORITE : MODE D'EMPLOI

Objectifs pédagogiques et opérationnels

S'approprier les mécanismes de comptabilisation des voix en fonction des résolutions à prendre
Minimiser les risques de contentieux

Pré requis

Aucun

Public

Gestionnaires et leurs collaborateurs
Comptables mandants
Toute personne souhaitant s'approprier les règles de majorité des résolutions prises en assemblée générale

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales et écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Quizz et QCM
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

2h30 – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

INTRODUCTION

Les principes de vote en assemblée générale de copropriétaires
Les textes et la réglementation

1. L'ARTICLE 24 : LA MAJORITE SIMPLE

Définition

Environnement réglementaire : source, actualité et jurisprudence

Exemples de résolutions : adoption du budget prévisionnel, approbation annuelle des comptes, réalisation du DTG...

2. L'ARTICLE 25 : LA MAJORITE ABSOLUE

Définition

Environnement réglementaire : source, actualité et jurisprudence

Exemples de résolutions : désignation ou révocation du syndic, ravalement imposé par l'administration, désignation ou révocation des membres du conseil syndical...

3. L'ARTICLE 26 : LA DOUBLE MAJORITE ET LA DOUBLE MAJORITE ALLEGEE

Définition

Environnement réglementaire : source, actualité et jurisprudence

Exemples de résolutions : modification du règlement de copropriété, suppression du poste de concierge/gardiennage et aliénation du logement lorsqu'il appartient au syndicat...

Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant